



Appel d'offres 2016 dans le cadre de l'action « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

Date limite de réception des offres : Judi 18 Février à 12h

Pouvoir adjudicateur :

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@gipreussir.fr

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

	N° page
1 - Présentation de la structure	3
2 - Contexte de l'action	3
3 - Présentation de l'action et des besoins du GIP	5
4 - Obligations de publicité	6
5 - Dispositions diverses	7
6 - Conditions de rendu des offres	7
7 - Actions/Appels d'offre N° 1 et 2	8
8 - Annexe 1 : Lettre d'engagement	12
9 - Annexe 2 : Modèle de réponse	13

1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois a pour objet d'être le support juridique de la réalisation et du développement des activités MAISON DE L'EMPLOI, MISSION LOCALE et PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI, à l'échelle de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (232 000 habitants). Au travers de ses 12 antennes réparties sur le territoire, le G.I.P déploie une offre de service autour de :

1. L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics ;
2. L'accompagnement, au travers des divers dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises: accès à la formation, montée en qualification, médiation à l'emploi ;
3. Le développement via l'ingénierie de projet.

Sur chacune de ces activités, le G.I.P assure une mission de service aux publics, et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes, et a le soutien des partenaires institutionnels suivants : la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois, le Conseil Régional du Nord Pas de Calais, le Conseil Départemental du Nord.

Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

- Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.
- Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires (référénts, opérateurs appelés contractuellement bénéficiaires,...) avec qui sont passées des conventions d'objectifs.
- Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

2. Contexte de l'action

Traduction de la volonté de l'Union Européenne de s'engager en faveur de l'emploi des jeunes, l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale à la partie des jeunes Européens les plus en difficultés.

L'IEJ vise ainsi tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (dénommés NEET : Neither in Employment nor in Education or Training), qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi, afin de leur proposer, dans les 4 mois de leur accompagnement, un emploi, une formation, un apprentissage, ou un stage.

L'appel à projets du Fonds Social Européen donne la priorité aux projets d'accompagnement collectif et innovant, visant principalement l'autonomie du jeune.

Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

Le taux de chômage est de 15,2% sur le territoire (supérieur aux moyennes régionale et nationale). La part des jeunes de moins de 26 ans reste très élevée : 23%. L'emploi demeure plus précaire que sur la région et la part des contrats aidés est importante, notamment pour les jeunes.

En dépit d'une offre de formation de qualité et diversifiée, le niveau de formation des jeunes reste très bas : 64 % des jeunes au chômage ont un niveau égal ou inférieur au niveau 5. L'analyse de la Plateforme de Lutte contre le Décrochage fait ressortir 2 principales causes de l'abandon des cursus scolaires : une orientation par défaut (15% des cas) dans un cursus pour lequel le jeune éprouve un désintérêt croissant qui le conduit à l'abandon (16% des cas), ou à un échec aux examens (23% des cas de déscolarisation).

Cette part de jeunes au bas niveau de qualification cumule bien souvent les difficultés pour s'insérer professionnellement : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho-sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

Une part importante des jeunes décrocheurs scolaires rejette les dispositifs de formation non seulement par crainte d'être à nouveau confrontés à l'échec, mais aussi par rejet d'un cadre normatif dans lequel ils acceptent difficilement les contraintes et les codes. Il en va de même pour les services d'insertion socio-professionnelle qui sont confrontés de fait à une part de la population jeune qui, si elle adhère difficilement à la méthode d'accompagnement classique (individuel, technique, directif) fortement imprégnée de l'empreinte institutionnelle, pratique trop souvent l'évitement, ce qui empêche de construire des parcours d'insertion durable.

Les orientations de Réussir en Sambre Avesnois

Face au constat global sur la situation des jeunes sans emploi ni formation, Réussir en Sambre Avesnois vise à apporter, dans le cadre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), une réponse innovante aux difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (jeunes NEET) par une méthode d'accompagnement collectif dynamique, interactive, qui privilégie le développement de l'autonomie des jeunes en s'appuyant sur 2 leviers majeurs :

- ✓ **Le coaching collectif Métiers – Emploi – Formations** : découverte des métiers, des champs du possible, aide à la prise de décision, plans d'action, mises en relation sur des offres, rencontres employeurs, immersions en entreprise...
- ✓ **Les Initiatives individuelles et collectives (clubs projets)** : il s'agit, d'une part, de permettre au jeune de se découvrir, prendre confiance en lui, et d'autre part, de révéler ses potentiels dans un projet de groupe, transférables dans le monde du travail

Le cadre de référence

Le Programme Opérationnel National IEJ pour la période de programmation 2014-2020, et plus particulièrement :

- L'objectif thématique 8 : « Promouvoir l'emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre » ;
- La priorité d'investissement 8.2 : « L'intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant en œuvre la garantie jeunesse ».

L'Ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des marchés publics et **L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015** relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du GIP

En 2016, l'opération consiste à **intégrer entre 90 et 120 jeunes NEET dans un parcours de coaching intensif, individuel et collectif** (6 groupes de 15 à 20 jeunes dans 6 antennes du territoire) **pour une période de 4 mois**, au cours ou au terme de laquelle une solution sera mise en œuvre en fonction de chaque situation : emploi, formation, préparation à la formation, accompagnement individuel.

1^{ère} vague : de mars à juin 2016 (45 à 60 jeunes) → Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Le Quesnoy

2^{ème} vague : de septembre à décembre 2016 (45 à 60 jeunes) → Fourmies, Maubeuge, Jeumont

Les participants retenus se verront proposer un programme de modules de coaching adapté à chaque situation qui visera à maintenir une **dynamique forte dans la découverte des métiers, la recherche d'emploi, de formation**, tout en développant et révélant les compétences sociales au travers d'initiatives collectives et démocratiques.

Les participants seront présents 4 journées par semaine et auront un plan d'action individuel à réaliser pour la semaine suivante, de même qu'ils participeront, une journée par semaine (incluse dans les 4 journées), à un projet collectif dans lequel ils organiseront 2 sorties de groupe par mois : le Club Projet. Il s'agira de les amener à la prise de décision collective, la mise en œuvre d'un projet et la gestion d'un budget. Ces sorties choisies par le collectif pourront avoir différents thèmes : sorties culturelles, salons de l'emploi, etc.....

Une restitution de l'action IEJ sera réalisée par les jeunes sous forme d'un évènementiel.

Durant ces 4 mois, les jeunes participants bénéficieront des modules et dispositifs suivants :

- **INVESTIGATION SUR LES CENTRES D'INTERETS ET MODES D'APPRENTISSAGE**
- Apprendre à se connaître : atelier sur la découverte des participants
- Exploration métiers et apprentissage
- Passeport pour la formation
- Information sur les dispositifs de mobilité pour les jeunes en Europe
- Education civique
- Connaissance du territoire
- Mobilité
- **FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**
- Image professionnelle
- **IMAGE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LES METIERS**
- Atelier interactif de communication
- Etudes de cas de différentes candidatures
- Simulations d'entretiens
- Tables rondes jeunes / chefs d'entreprises
- Rédaction d'un CV
- Rencontres avec les chargés(ées) de relations entreprises
- Atelier de découverte des supports numériques et interfaces pour la recherche d'emploi
- Stratégie de prospection
- Séance collective de présentation des emplois saisonniers
- Information sur la création d'activité
- 4 semaines d'immersion dans le monde du travail
- Parrainage
- Visite du Parlement Européen
- Visites d'entreprises et de centres de formation
- Les sorties du jeudi : tous les jeudis, chaque groupe définira et organisera un projet de sortie (culturelle, sportive, visant l'emploi ou la formation, ...)
- L'évènementiel de restitution : ce projet d'évènementiel a pour but de communiquer sur les initiatives collectives des jeunes qui auront suivi le programme

Les besoins externes du GIP :

INVESTIGATION SUR LES CENTRES D'INTERETS et MODES D'APPRENTISSAGE :

- Identification et analyse des motivations, intérêts, compétences et aptitudes professionnelles et personnelles.
- Evaluation des connaissances générales et possibilités d'évolution professionnelle (potentiel d'apprentissage).
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Prévision des principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

En tout, 16 heures de face à face par jeune :

- Collectif : 3 demi-journées de travail collectif de 3 heures (sous-groupe de 10 jeunes), soit 108 heures collectives au total sur les deux vagues. Le G.I.P définira un calendrier des interventions en collectif du prestataire.
- Individuel : 7 heures par jeune, soit 840 heures individuelles au total sur les deux vagues.

IMAGE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LES METIERS :

Approfondissement du module image professionnelle (2 demi-journées par groupe).

Le prestataire retenu aura pour mission d'organiser et d'animer un module sur le conseil en image professionnelle par groupe de 10 jeunes, soit 6 groupes de 10 jeunes par vague.

Objectifs :

- Augmenter l'aisance relationnelle et renforcer la confiance en soi
- Améliorer la cohérence entre l'image personnelle et professionnelle que l'on transmet
- Cerner, comprendre et décoder les messages induits par notre image
- Valoriser son apparence en tirant partie de ses atouts physiques naturels

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE et de l'IEJ. Il appose une affiche A3 explicative permanente et visible dans ses locaux. Il fait mention de la participation du FSE et de l'IEJ sur tout document utilisé pour le déroulement de l'action (y compris toute attestation de participation). Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement.

Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

Conseil :

Les visuels de la campagne de communication nationale peuvent être téléchargés sur le site internet du Fonds Social Européen en France.

5. Dispositions diverses

- Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations des Programmes Opérationnels Nationaux FSE et IEJ 2014-2020.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux des PON FSE et IEJ 2014-2020 tels que : l'égalité entre les femmes et les hommes, le développement durable, l'égalité des chances.

- Sous-traitance

➤ Le principe de sous-traitance est autorisé, mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

➤ De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que le commanditaire puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

- Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Benjamin SAINT-HUILE, à l'adresse suivante : GIP REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à msymoens@gipreussir.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant votre structure : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier ne dépassant pas le montant maximum indiqué dans le présent cahier des charges (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme au cahier des charges, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel en lien avec l'objet de l'action (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes spécifiant les justificatifs à fournir en fin de prestation (modèle en annexe 1)

L'évaluation des offres se fera à la fois en fonction du montant de l'offre mais aussi du contenu de l'offre.

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **jeudi 18 février à 12h**.

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel d'offres pour le **22 février au plus tard**.

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour des questions d'ordre administratif : Melle Maud SYMOENS - 03.27.39.39.95 - msymoens@gipreussir.fr

Pour des questions d'ordre technique : Mme Sylvie LAVECOT - slavecot@gipreussir.fr / M. Stéphane MAINCENT - smaincent@gipreussir.fr

Action/Appel d'offre N°1	INVESTIGATION SUR LES CENTRES D'INTERETS ET MODES D'APPRENTISSAGE
Du 01/03/2016 au 31/12/2016 inclus (renouvelable une fois)	
Nombre de mois : 10	

Description / Objectif de l'action

Dans le cadre du coaching collectif IEJ, Réussir en Sambre Avesnois met en place un module de bilan diagnostique des jeunes en termes d'investigation sur les centres d'intérêts, motivations, compétences et modes d'apprentissage. Ce module sera dispensé pour chaque groupe (6 groupes de 20 jeunes répartis sur 2016) sur les 6 antennes du territoire dans lesquelles se dérouleront les séances de coaching.

Un volume de 2 vagues de 45 à 60 jeunes répartis sur 3 sites de la Sambre Avesnois.

Le prestataire interviendra sur les sites IEJ du GIP.

1^{ère} vague : de mars à juin 2016 (45 à 60 jeunes) → Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Le Quesnoy

2^{ème} vague : de septembre à décembre 2016 (45 à 60 jeunes) → Fourmies, Maubeuge, Jeumont

En tout, 16 heures de face à face par jeune :

- Collectif : 3 demi-journées de travail collectif de 3 heures (sous-groupe de 10 jeunes), soit 12 groupes et 108 heures collectives au total sur les deux vagues. Le G.I.P définira un calendrier des interventions en collectif du prestataire.
- Individuel : 7 heures par jeune, soit 840 heures individuelles au total sur les deux vagues pour 120 jeunes.

Un temps de travail sera prévu avec les coachs pour définir les interventions individuelles et collectives et l'articulation avec les modules mis en place par le G.I.P.

Articulation :

Modules pris en charge par le G.I.P en articulation sur l'organisation avec le prestataire : découverte des métiers, connaissance du territoire, visites d'entreprises et de centres de formation, immersions en entreprise, travail sur les CV et lettres de motivation.

Missions :

Le prestataire mettra en place et animera une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

1. **D'analyser ses motivations et intérêts professionnels** et personnels ;
2. **D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles** et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
3. De **déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle** ;
4. De **prendre connaissance des résultats** détaillés de la phase d'investigation ;
5. De **recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet** professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
6. De **prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.**

Retour sur les immersions : Le prestataire pourra apporter son expertise sur la démarche. Individuel ou collectif.

Résultats attendus à l'issue de l'action

Ce module devra permettre à chaque participant d'avoir un plan d'action individuel afin d'enclencher un parcours réalisable vers l'emploi ou la formation qualifiante.

A l'issue des modules et entretiens individuels, une fiche de préconisations sera remise au coach et à chaque participant. Cette **fiche de préconisations** comprendra entre autres les éléments suivants : les expériences valorisables en acquis de compétences (formelles, non formelles, informelles), les leviers (atouts), les vigilances / risques (éléments pouvant être bloquants dans le parcours), les options de plan de formation ou de pistes emploi qui pourraient être envisagées pour la suite.

Indicateurs d'évaluation et d'action

La proposition devra présenter systématiquement les méthodes, outils, indicateurs de résultats et d'impacts pour les participants et indicateurs de réalisation de l'action.

Quantitatifs et qualitatifs :

Nombre de participants à l'ensemble du module (phases en collectif et entretiens individuels)

Fiches de préconisations comprenant l'aspect qualitatif du profil du jeune et les pistes formation et/ou emploi à exploiter

Modalités financières

Pour réaliser l'action décrite plus avant, le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée, notamment le coût horaire.

Le règlement de la prestation se fera comme suit :

- Règlement de 25% du montant total de la prestation à chaque début de vague, puis règlement de 25% à chaque fin de vague sur présentation d'un compte-rendu d'exécution de l'action, qui comprendra, notamment, un bilan qualitatif et quantitatif, ainsi que des émargements, et sur production d'une facture, qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs fixés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.
- Le montant de la participation financière conventionnée au départ entre le candidat retenu et Réussir en Sambre Avesnois constitue le seuil au-delà duquel Réussir en Sambre Avesnois ne saurait être astreint à payer.
- En revanche, si le coût total définitif de l'action est inférieur à celui initialement prévu, le montant de la participation de Réussir en Sambre Avesnois sera diminué à due proportion.

Suivi de l'action

Un référent unique de la structure prestataire sera identifié.

L'action se déroulera sur le territoire de la commune où sera identifié le public cible, dans une salle dédiée à cette action.

Un point régulier sur l'action sera obligatoirement effectué entre le professionnel de Réussir en Sambre Avesnois et le référent de la structure prestataire.

Des feuilles d'émargement devront être complétées pour chaque demi-journée et remises à Réussir en Sambre Avesnois.

Le prestataire rendra compte de son activité au moyen de tableaux de bord dédiés et tout autre support fourni par Réussir en Sambre Avesnois

Il participera aux instances de pilotage et aux comités techniques de suivi de l'action. Il devra, dans ce cadre, fournir impérativement à Réussir en Sambre Avesnois avant chaque instance un bilan individuel des avancées de chaque participant.

Action/Appel d'offre N°2	IMAGE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LES METIERS
Du 01/03/2016 au 31/12/2016 inclus (renouvelable une fois)	
Nombre de mois : 10	

Description / Objectif de l'action

Dans le cadre du coaching collectif IEJ, Réussir en Sambre Avesnois met en place un module de conseil en image professionnelle des jeunes. Ce module sera dispensé pour chaque groupe (6 groupes de 20 jeunes répartis sur 2016) sur les 6 antennes du territoire dans lesquelles se dérouleront les séances de coaching.

Un volume de 2 vagues de 45 à 60 jeunes répartis sur 3 sites de la Sambre Avesnois.

Le prestataire interviendra sur les sites IEJ du GIP.

1^{ère} vague : de mars à juin 2016 (45 à 60 jeunes) → Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Le Quesnoy

2^{ème} vague : de septembre à décembre 2016 (45 à 60 jeunes) → Fourmies, Maubeuge, Jeumont

Mission : Le prestataire retenu aura pour mission d'organiser et d'animer un module sur le conseil en image professionnelle par groupe de 10 jeunes, soit 6 groupes de 10 jeunes par vague.

2 ateliers collectifs d'une demi-journée par groupe de 10 jeunes, soit 12 ateliers dispensés pour une vague. Au total : 24 ateliers pour l'ensemble de l'action.

Objectifs :

- Augmenter l'aisance relationnelle et renforcer la confiance en soi
- Améliorer la cohérence entre l'image personnelle et professionnelle que l'on transmet
- Cerner, comprendre et décoder les messages induits par notre image
- Valoriser son apparence en tirant partie de ses atouts physiques naturels

Contenu :

Renforcer son impact par une communication efficace

- Conseil en image : principes fondamentaux du look
- Communication par l'image
- Première impression : adaptation des gestes, posture et attitude en lien avec les métiers

Adopter son style et en mesurer l'impact

- Influence du vêtement sur la silhouette et rôle des accessoires
- Bilan d'image, décryptage du style personnel
- Construire son apparence professionnelle, code vestimentaire de la culture d'entreprise
- A chacun son style : vestimentaire / coiffure / maquillage / morphologie / accessoires

Valoriser son image par la couleur

- Les effets de la couleur sur notre présentation
- Choix de sa palette personnelle en fonction de sa carnation de peau, ses yeux, ses cheveux

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques / interactivité / mise en situation
- Bilan diagnostic d'image de soi

Validation : un livret pédagogique sera remis pour chaque stagiaire

Résultats attendus à l'issue de l'action

Ce module devra fournir à chaque participant les bases essentielles pour mettre en valeur sa propre image qui permettra de véhiculer confiance en lui (elle), assurance et dynamisme.

Un changement dans l'apparence et l'attitude générale des participants dans leurs futures démarches d'accès à l'emploi ou à la formation.

Indicateurs d'évaluation et d'action

La proposition devra présenter systématiquement les méthodes, outils, indicateurs de résultats et d'impacts pour les participants et indicateurs de réalisation de l'action.

Quantitatifs et qualitatifs:

Bilans qualitatifs : Bilan à l'issue des 2 ateliers réalisés pour l'ensemble des groupes, à chaque vague (bilan diagnostique d'image de soi, etc...). Bilan final au 31 décembre 2016 devant arriver dans les deux mois suivant la fin de période conventionnée.

Bilans financiers : Bilan final au 31/12/2016. Un bilan intermédiaire financier sera produit après chaque vague.

Bilans sommatifs : Nombre de jeunes présents aux ateliers.

Modalités financières

Pour réaliser l'action décrite plus avant, le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée, notamment le coût horaire.

Le règlement de la prestation se fera comme suit :

- Règlement de 25% du montant total de la prestation à chaque début de vague, puis règlement de 25% à chaque fin de vague sur présentation d'un compte-rendu d'exécution de l'action, qui comprendra, notamment, un bilan qualitatif et quantitatif, ainsi que des émargements, et sur production d'une facture, qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs fixés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.
- Le montant de la participation financière conventionnée au départ entre le candidat retenu et Réussir en Sambre Avesnois constitue le seuil au-delà duquel Réussir en Sambre Avesnois ne saurait être astreint à payer.
- En revanche, si le coût total définitif de l'action est inférieur à celui initialement prévu, le montant de la participation de Réussir en Sambre Avesnois sera diminué à due proportion.

Suivi de l'action

Un référent unique de la structure prestataire sera identifié.

L'action se déroulera sur le territoire de la commune où sera identifié le public cible, dans une salle dédiée à cette action.

Un point régulier sur l'action sera obligatoirement effectué entre le professionnel de Réussir en Sambre Avesnois et le référent de la structure prestataire.

Des feuilles d'émargement devront être complétées pour chaque demi-journée et remises à Réussir en Sambre Avesnois.

Le prestataire rendra compte de son activité au moyen de tableaux de bord trimestriels dédiés et tout autre support fourni par Réussir en Sambre Avesnois

Il participera aux instances de pilotage et aux comités techniques de suivi de l'action. Il devra, dans ce cadre, fournir impérativement à Réussir en Sambre Avesnois avant chaque instance un bilan individuel des avancées de chaque participant.

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Je soussigné(e),,
représentant la structure, atteste
par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social
Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes, et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de
l'action « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en
Sambre Avesnois, et notamment :

- Des feuilles d'émargements des participants à l'action
- Tous supports relatifs aux interventions liées à l'action (tableaux de bord, bilans individuels, ...)
- Un bilan qualitatif de l'action

Signature du représentant et cachet de la structure

ANNEXE 2 : Modèle de réponse

Identification du porteur de projet :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre : oui non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois : oui non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal : oui non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois : oui non



Présentation de l'action menée :

[700 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Méthodes et outils de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Echéancier de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....





Indicateurs de réalisation de l'action :

[100 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Indicateurs de résultats concernant les participants :

[100 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Indicateurs d'impacts concernant les participants :

[100 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....
.....





Références du personnel affecté à l'action :

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel de la prestation :

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.



Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		TOTAL :	

Estimation du temps passé sur l'action : heures

Coût horaire : € / h

Observations sur le budget :

.....

.....

.....

.....